DATE DE PARUTION

AVRIL 2013 - N°13

MAIRIE DE LE LOUROUX

LE LOUROUSIEN



EDITO

Dans ce numéro :

Le 5 janvier nous avons eu le plaisir de recevoir un grand nombre de Lourousiens lors de la cérémonie des vœux.

Un moment important et agréable où nous exposons tout le travail qui a été réalisé tant en investissements qu'en animations et mise en valeur de notre commune.

La priorité de l'équipe municipale est la sécurité des Lourousiens, tant sur les voiries communales que dans le centre bourg.

A ce propos je m'adresse aux familles qui ont des enfants dans notre école, sachez que nous travaillons actuellement avec les parents d'élèves afin de trouver une solution durable en matière de sécurité aux abords de l'école.

Après quelques années riches en investissements, pour l'année 2013 la voirie et l'installation de la chaufferie bois pour l'école sont nos deux principaux axes de dépenses.

Nous avons choisi de nous projeter dans l'avenir en restant attachés aux principes de réalité budgétaire. C'est pourquoi, le budget 2013 prévoit la stabilisation de nos taux d'imposition, que nous n'avons pas augmentés depuis 2008.

Malgré l'annonce des baisses des participations de l'état la commune poursuit sa progression.

Pour l'heure, les mois d'été arrivent lentement, ce qui n'empêche pas les acteurs du tourisme de nous préparer des festivités estivales. Et nous vous espérons nombreux à ce moment tant attendu : le Pique-nique de la commune ou nous ferons connaissance avec les nouveaux Lourousiens.

Informations sur le changement du rythme scolaire en 2014

Le gouvernement a choisi de modifier les rythmes scolaires, ceux-ci doivent passer de 4 jours d'écoles par semaines à 4 jours et demi.

En concertation avec les enseignants du RPI, les parents d'élèves, et la municipalité de Manthelan, il a été décidé de reporter la nouvelle organisation pour septembre 2014.

En effet beaucoup de questions se posent quant à la mise en place, la réglementation, le coût de fonctionnement pour chaque commune qui va impacter lourdement le budget fonctionnement 2014 (environ 8 000 €).

Notre priorité est l'équilibre des enfants mais aussi le respect des conditions de travail des animateurs.

Le Maire, Marie-Claude BOQUET

Afin de contribuer au respect de l'environnement, nous vous proposons de vous faire parvenir « Le Lourousien » par mail .

Si vous souhaitez que le prochain numéro vous parvienne par ce biais, merci de nous communiquer votre e-mail en le déposant à la mairie ou en nous écrivant sur le site du Louroux, rubrique « Ecrivez-nous » : www.lelouroux.com/pages/9.html

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique...



Un peu d'histoire

L'origine d'un lieu-dit….

LA TUILERIE du LOUROUX

C'est le lieu où l'on collecte la terre à tuiles et où l'on cuit les poteries.

A cette époque, les toits étaient couverts de tuiles rondes ou de bois appelées « Bardots ». La terre cuite est employée depuis les temps anciens.

La « terre de tuiles » ou « argiles bleue » fut utilisées pendant des siècles par toutes les civilisations. On faisait des vases à l'époque celte pis romain.

L'orthographe du lieu-dit « Thuilerie » désigne toujours des lieux très anciens. On utilisait notamment cette ressource pour des conduites en terre cuite appelées « raies » et qui servaient à amener l'eau des sources aux établissements de bains, aux fontaines et aux moulins des villes. Le Louroux possède une tuilerie au Nord-Est du bourg qui fonctionnait au début du XXème siècle.

C'était en 1861, une ferme signalée par Mr. X de Busserolle dans son dictionnaire géographique, historique et dictionnaire.

Extrait du livre : « Les Lieux-dits du Louroux »



Les édifices classés du LOUROUX

Les édifices du Louroux classés d'après la revue « Monuments Historiques et sites protégés en Touraine ».

- **L'Eglise** (inventaire monuments historiques 19 décembre 1973)
- **Croix du cimetière** (inventaire monuments historiques 18 avril 1973)
- **Ancienne ferme abbatiale : Façades et toitures des bâtiments subsistants y compris la Fuye** (inventaire monuments historiques 20 mai 1975)

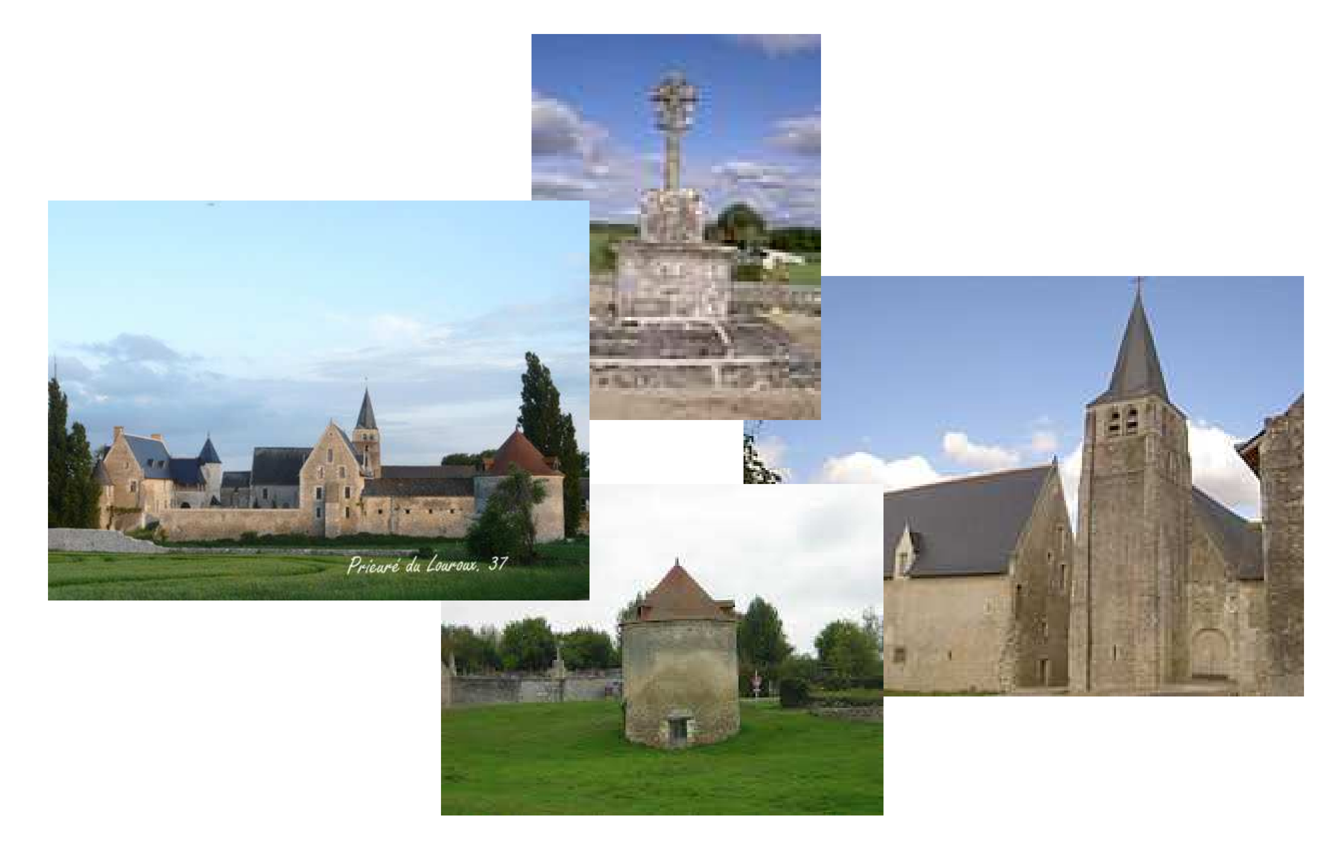
permettent de prétendre au label des plus beaux villages de France.

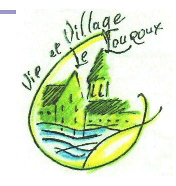
Ce label est décerné par l'Association des plus beaux villages de France dont le siège social se trouve à Collonges le Rouge en Dordogne. Nous avons pris contact avec eux, mais ils n'étudient aucune demande avant les élections municipales de 2014 car cela représente un engagement important des habitants mais aussi de la commune.

La possibilité d'obtenir ce label est peut-être une volonté du conseil municipal actuel mais pas obligatoirement celle du prochain. Ce qui ne nous empêche pas de réfléchir et d'étudier les conditions.

Si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements ou consulter le dossier, il sera à la disposition des habitants à la Mairie ou contacter Elizabeth Van Der Motte au 02.47.92.88.50 ou au 06.43.56.20.93.

Dans une enquête de la Nouvelle République qui avait été organisé, cet été, Le Louroux était classé 7ème , après des villages comme Crissay sur Manse, Montrésor, etc…





FETES DES PLANTES 2013

La deuxième bourse aux plantes a connu un succès mérité.



Le troc des plantes permettant un échange de plantes et de conseil a été moins important cette année à cause du temps que l'on a eu pluvieux et sans soleil.

« On est en retard pour les plantes » nous disait un passionné d'échanges.

Cependant de nombreuses plantes variées, anciennes étaient aux étalages.

Agnès Robineau « Les Délices d'Agnès » de Bossée a su captiver

l'auditoire avec ses connaissances des plantes et leur utilisation médicinale et culinaire.

La Grange Classique a permis aux visiteurs de découvrir des artisans d'art mais aussi de nouveaux produits comme les Huiles Vigean présentée avec conviction par Elizabeth Demonfaucon.

Nous avons décidé de pérenniser cette manifestation;

- En insistant sur la communication (panneau aux entrées de village)
- En regroupant tous les exposants dans la cour du Prieuré et dans la Grange Classique
- En organisant des activités pédagogiques pour les enfants (plantation, fabrication de sirop, etc..)
- En invitant des artisans montrant leur savoir faire (poterie, filage de laine de chèvre angora, etc..)
- En organisant une réunion préparatoire avec toutes les personnes intéressées par cette manifestation afin de recueillir les idées de chacun et de définir les tâches.

Réservez dès maintenant votre
SAMEDI 22 MARS 2014

*** Un remerciement tout particulier à Philippe REES pour ses poules, plus vraies que nature**

Elizabeth Van Der Motte

NUMEROS UTILES :

- **ADMR :** 02.47.59.69.54 ou 02.47.59.64.47
- **Assistante Sociale :** Descartes 02.47.59.87.13
  Loches 02.47.59.07.03
- **Ecole** : 02.47.92.89.49
- **Gendarmerie de Ligueil :** 02.47.91.43.50 ou 17 ou 112 sur le portable
- **Pompiers :** 18 ou 112 sur le portable
- **Déchetterie La Chapelle** : 02.47.59.93.73

LES TRAVAUX AVANCENT DANS LE BOURG



Les travaux de notre opération « cœur de village » sont en cours et vont se poursuivre par phases jusqu'en 2014.

Après le parking et la rénovation des trottoirs, c'est la maison dit « Maison d'Alice » (jouxtant le parking) qui a vu les travaux s'achever en Mars 2013.

Cette réhabilitation de logement a été réalisée en partenariat avec le PACT 37 qui a assisté la mairie dans la gestion des travaux.



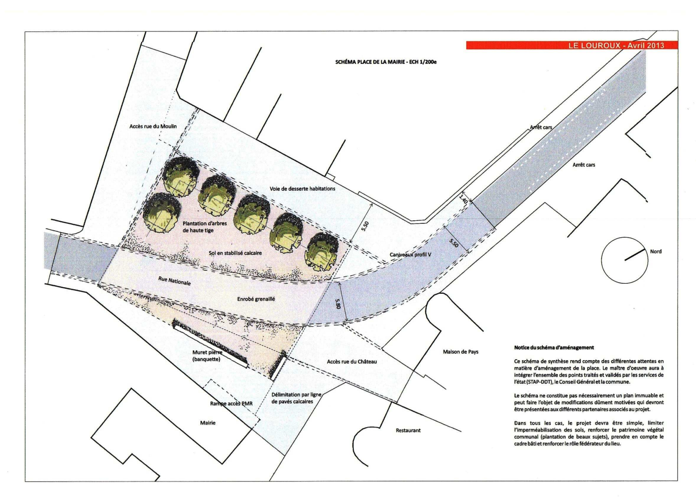


En Mai 2012, c'est le Restaurant qui ouvrait ses portes.

Derrière celui-ci est prévu, sur 2013, un aménagement paysagé dont voici une ébauche faite par Philippe REES.



Prochaine étape:



la place de la Mairie, dont voici un schéma issu de la première étude.

Cette année 2013 sera consacrée à l'étude de faisabilité, au montage des dossiers d'appel d'offre de maîtrise d'œuvre et de demandes de subvention pour un déploiement du projet sur 2014 si tout va bien.

CHAUD DEDANS !



Plus de confort, Moins de dépense d'énergie.



Le Conseil Général vous aide à isoler et rénover votre logement

Pour qui ?

« Chaud dedans! » est exclusivement destiné aux propriétaires d'Indre et Loire qui occupent leur logement , et dont les revenus sont situés au dessous d'un plafond déterminé. Ce dispositif concerne les propriétaires demeurant hors agglomération tourangelle.

Dans quel logement ?

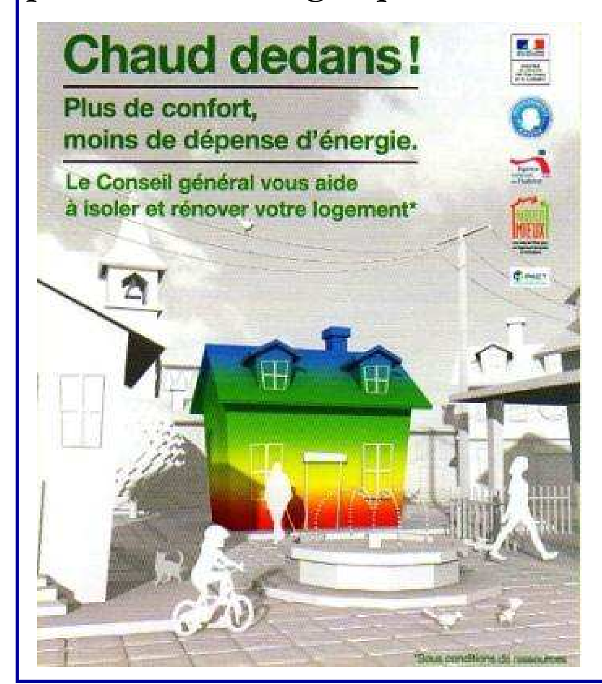
Le logement éligible aux travaux doit être votre résidence principale et avoir plus de 15 ans. Il ne doit pas avoir fait l'objet d'autres financements de l'Etat, comme un prêt à « Taux zéro acquisition » obtenu il y a moins de 5 ans.

Comment ?

Le PACT d'Indre et Loire, association œuvrant pour l'amélioration de l'habitat, se déplace **gratuitement** à votre domicile après avoir vérifié votre éligibilité au dispositif « Chaud dedans! ». Vous êtes accompagnés dans toutes les démarches, du montage des demandes de subventions jusqu'aux dossiers de paiement en passant par le suivi de la réalisation des travaux.

Quels travaux ?

Les travaux, obligatoirement réalisés par des professionnels du bâtiment, ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier et doivent conduire à une **amélioration de la performance énergétique d'au moins 25%** par rapport à l'état initial du logement.



Ligne directe : 02.47.36.25.74

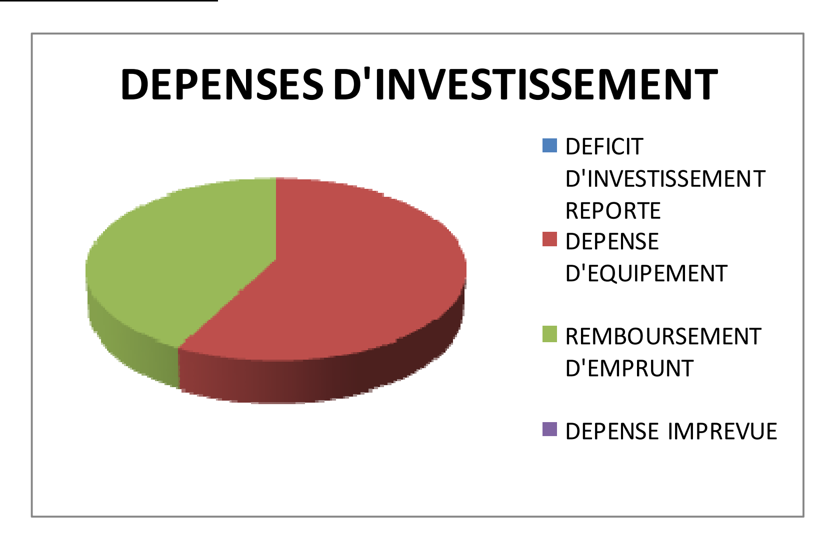
www.cg37.fr/cibles/familles/chaud-dedans/

ou

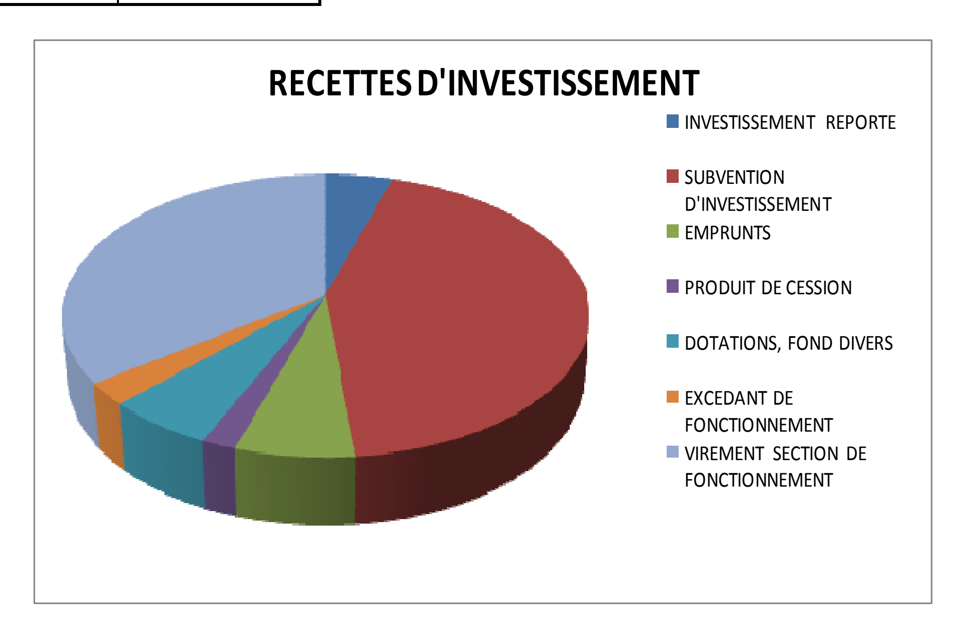
Renseignements en Mairie

Le budget 2013 - INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	379 345,16 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00 €
DEPENSE D'EQUIPEMENT	218 841,36 €
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	160 503,80 €
DEPENSE IMPREVUE	0,00 €

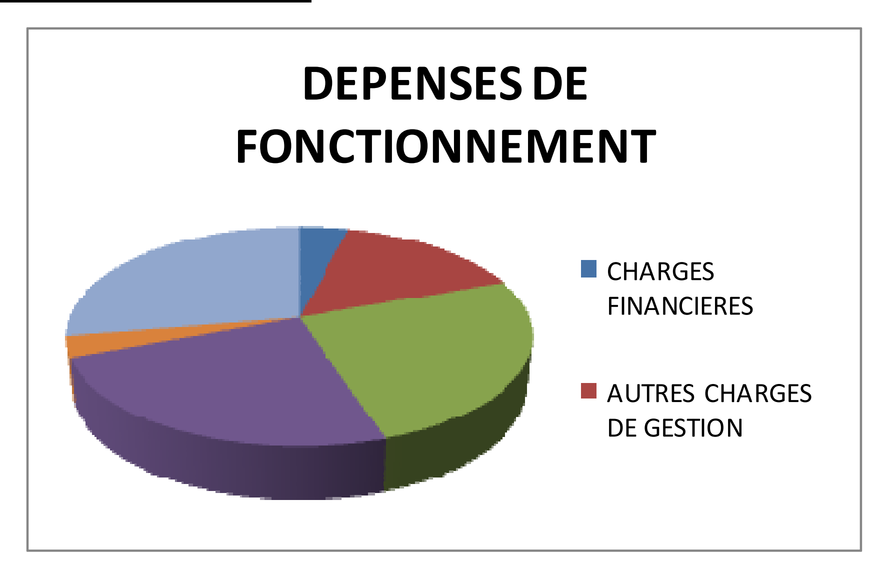


RECETTES D'INVESTISSEMENT	379 345,16 €
INVESTISSEMENT REPORTE	17 949,58 €
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	166 018,78 €
EMPRUNTS	24 000,00 €
PRODUIT DE CESSION	7 000,00 €
DOTATIONS, FOND DIVERS	22 000,00 €
EXCEDANT DE FONCTIONNEMENT	9 635,19 €
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	132 741,61 €

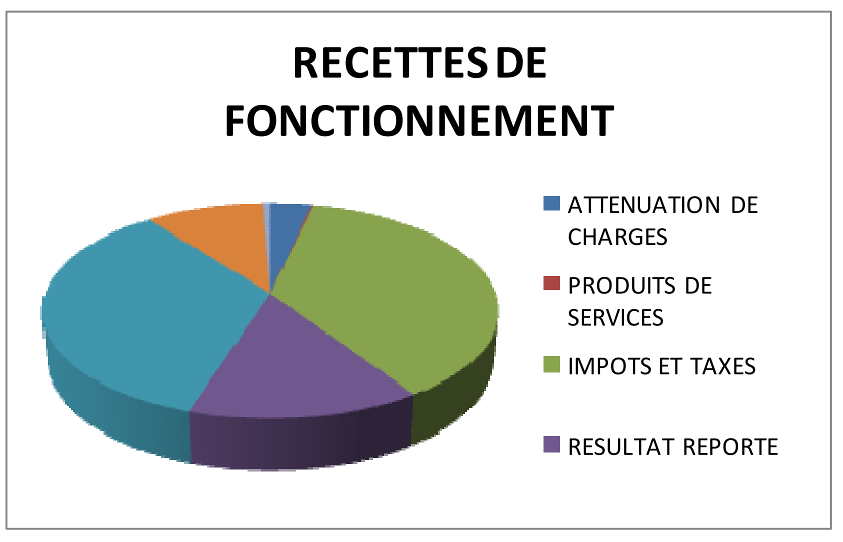


Le budget 2013 - FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	479 867,28 €
CHARGES FINANCIERES	19 403,67 €
AUTRES CHARGES DE GESTION	73 406,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	123 030,00 €
CHARGES A CARACTERE GENERALES	116 750,00 €
DEPENSE IMPREVUES	0,00 €
ATTENUATION DE PRODUIT	14 536,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	132 741,61 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	479 867,28 €
ATTENUATION DE CHARGES	16 320,00 €
PRODUITS DE SERVICES	690,00 €
IMPOTS ET TAXES	178 266,00 €
RESULTAT REPORTE	68 527,02 €
DOTATIONS - PARTICIPATIONS	166 059,26 €
AUTRES PRODUITS DE GESTIONS COURANTE	47 200,00 €
PRODUITS DIVERS	2 805,00 €



INFORMATIONS DIVERSES

Etang des roseaux

Comme vous le savez l'étang a été vidé en fin d'année, régulièrement le niveau remonte, mais les travaux sont programmés pour juin.

Donc cette année pas de pêche, mais, autour de l'étang, s'offrent à vous d'autres activités, la randonnée, le vélo et l'observation des oiseaux.

Nous en profitons pour vous rappeler que cet espace naturel exceptionnel ne peut être conservé sans quelques restrictions, nous vous remercions de ne pas emprunter le chemin qui conduit à l'observatoire avec des véhicules à moteur.

Chemins pédestres

Nous remercions les chasseurs du syndicat Nord Est qui vont bénévolement nous aider à maintenir la propreté dans les chemins communaux.

Etang « BEAUREGARD »

La pêche est ouverte depuis le samedi 20 avril 2013 .

- Heure d'ouverture: 7 heures
- Heure de fermeture: 19 heures

Un règlement sera affiché à l'entrée du site.

Les baladins Lourousiens

Le club de marche organise de nombreuses balades sur le canton.

Ils participeront à la Foire à l'Ail en organisant une marche sur la commune environ 10 ou 11 km, départ sur le parking de l'étang à 9 h 30.

Ils organisent le samedi 27 juillet une randonnée semi nocturne. Inscription à partir de 17 h 15 au parking de l'étang, apéritif pour tous à l'arrivée.

Contact : Mme BERTIN Vivianne 02.47.92.81.50

 LE LOUROUSIEN

Le P.A.V.E

Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics

Le P.A.V.E est

un outil de sensibilisation et d'acculturation par :

- la mobilisation de tous les acteurs concernés et de la population

Un outil d'aide à la décision par :

- l'établissement et le partage du diagnostic
- l'identification et la hiérarchisation des actions d'amélioration

Mais surtout, il implique une obligation de résultat

Un « repérage » a été effectué courant 2012.
Chaque secteur sélectionné est identifié par un N° de secteur, un plan de situation avec un « tracé », des photos, des remarques et (ou) commentaires.

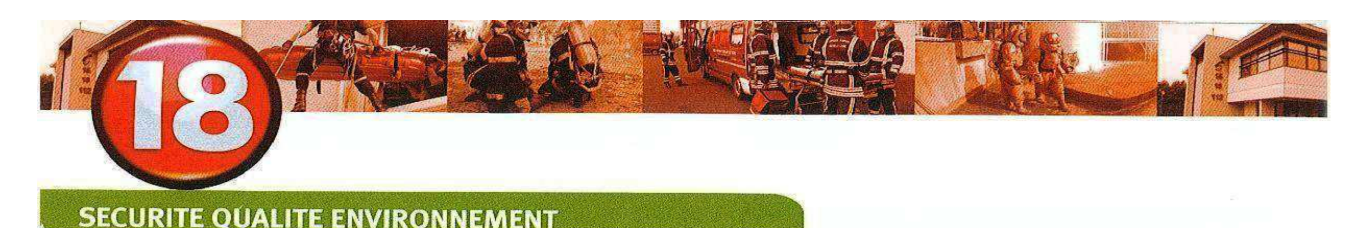
Sur chaque secteur, un « état des lieux » a été établi afin de mettre en place un plan d'action pour mettre celui-ci aux « Normes » du P.A.V.E.

Le plan d'action consiste à identifier les manques et à les valoriser financièrement afin de les inclure dans les budgets futurs de la commune.

La commune n'a pas de date limite pour la mise en œuvre de ces plan d'action mais le fait d'avoir rédigé ce document, de l'avoir transmis et fait validé en préfecture va nous permettre d'obtenir des subventions supplémentaires lors des prochains travaux dans la commune.

Ce document est à la disposition de tous les habitants, à la mairie, pour consultation. N'hésitez pas à poser vos questions.

INFO : SECURITE SECOURS INCENDIE



Les détecteurs de fumée obligatoires dans tout logement en 2015

Par décret N° 2011-36, du Journal Officiel du 10 Janvier 2011 relatif à l'installation de détecteur de fumée dans tous les lieux d'habitation.

Il sera obligatoire d'équiper son habitation d'un détecteur de fumée et d'en garantir l'entretien au plus tard le 8 MARS 2015

Comment être averti à temps ?
Avec un détecteur avertisseur de fumée

- **C'est essentiel** pour détecter les débuts d'incendie, surtout la nuit quand tout le monde dort.
- **C'est facile à trouver** (magasins de bricolage), à installer et à entretenir.
- **C'est important qu'il porte la marque NF S61-966** ou une norme équivalente et d'en installer à chaque étage, de préférence près des chambres.

- Les incendies provoquent 460 décès par an.
- L'intoxication par la fumée est la première cause de décès chez les victimes d'incendie.

Comment éviter les risques ?
Avec de la vigilance et des gestes simples

- Éteindre complètement les cigarettes et ne pas fumer au lit.
- Tenir les allumettes et les briquets hors de portée des enfants (qui ne doivent jamais rester seuls à la maison).
- Ne pas laisser de casseroles, de poêles ou de plats sur le feu sans surveillance.
- Laisser les produits inflammables loin des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes...
- Ne pas raviver un feu ou les braises d'un barbecue avec de l'alcool ou de l'essence.
- Ne pas laisser les appareils électriques en veille.
- Brancher un seul appareil par prise électrique.
- Avoir un extincteur chez soi.

- La température d'une pièce en feu atteint 600°C en 3 minutes.
- Un incendie domestique a lieu toutes les 2 minutes.

Quelles précautions prendre ?
Faire contrôler ses installations

Faites régulièrement :

- Vérifier vos installations d'électricité, de gaz et de chauffage (notamment les inserts et les cheminées).
- Ramoner les conduits et les cheminées une fois par an.
- Pour votre sécurité, ces tâches doivent être exécutées par des professionnels.

- Un incendie sur 4 est dû à une installation électrique défectueuse.
- 70 % des incendies mortels ont lieu la nuit.

LE SIEIL vous appartient

Le SIEIL est un syndicat intercommunal, propriétaire des lignes d'électricité au nom de toutes les communes d'Indre-et-Loire (à l'exception de Tours). Le Syndicat est donc, par nature, **au service des communes et de leurs administrés**.

Le « locataire » des lignes, c'est ERDF (Electricité Réseau Distribution France : la branche « distribution » d'EDF). ERDF assure ainsi l'exploitation des lignes, sur la base d'un contrat de concession d'une durée de trente ans (prochain renouvellement : 2022).

En tant que propriétaire du réseau, **le SIEIL est garant de la qualité du service public de distribution d'électricité**. A ce titre, l'une de ses missions essentielles consiste à contrôler, de manière permanente, l'activité d'ERDF, afin de s'assurer qu'elle demeure conforme au contrat de concession.

Outre l'électricité, le SIEIL (75 ans d'âge !) a étendu la gamme de ses compétences à la distribution de gaz, la gestion de l'éclairage public, la cartographie numérisée (plans des réseaux d'électricité, de gaz, etc) et, aujourd'hui, les énergies renouvelables. Il s'agit de compétences dites « à la carte » : au choix des communes adhérentes.

LE SIEIL : mode d'emploi



Le SIEIL, présidé depuis 2008 par **Jean-Luc Dupont**, maire de l'Ile-Bouchard, est géré par un conseil municipal géant appelé « **Comité syndical** », composé des 309 délégués des communes adhérentes. Le Comité syndical se réunit quatre fois par an pour délibérer sur toutes les questions concernant l'activité du SIEIL. Son noyau dur, le **Bureau** (21 membres), compte huit vice-présidents, en charge chacun d'un domaine de compétence du Syndicat.

EneRSIEIL, pour développer les énergies renouvelables

Le SIEIL a créé en 2012 EneRSIEIL, société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) destinée à favoriser le développement des énergies nouvelles et la maîtrise de la demande d'énergie. **En 2013, EneRSIEIL va** ainsi **concrétiser plusieurs projets locaux de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable** (cogénération, méthanisation, photovoltaïque, hydroélectricité...).



SIEIL (Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire)

12 – 14, rue Blaise Pascal

BP 51314

37013 Tours cedex 1

Téléphone : 02 47 31 68 68

Courriel : sieil@sieil37.fr



Pour qu'ensemble nous prenions Soin de l'eau

Le 24 septembre 2012, le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI) a signé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Centre et le Département d'Indre et Loire, un Contrat de Restauration de l'Indre Aval 2012-2016. Ce contrat a pour objectif la reconquête de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques du bassin versant de l'Indre dans sa partie Aval (de Pont de Ruan à Rigny-Ussé). La signature d'un second contrat sur la partie amont du territoire (de Courcay jusqu'à Pont de Ruan) est prévue courant 2013.

Ces contrats vont permettre la réalisation d'un programme pluriannuel de travaux de restauration destiné à atteindre les objectifs fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), le bon état écologique des cours d'eau du bassin versant d'ici :

2015 pour l'Indre, l'Echandon, le Turpenay, la Charrière, le Doigt, le Gué droit, le ruisseau de Pont de Ruan, et le ruisseau des Vallées.

2021 pour le Saint Branchs, le Montison, le St Laurent, le Bourdin et la Thilouze.

Le diagnostic des cours d'eau qui s'est appuyé sur différentes études, analyses physico-chimiques, suivi des indicateurs, pêches électriques,… a montré les atteintes portées au milieu :

- un état physique des cours d'eau dégradés suite aux travaux hydrauliques réalisés,
- une problématique de continuité écologique, notamment pour la migration des espèces d'eaux vives et de l'anguille.

Plus de 4,3 millions d'€ de travaux vont être investis dans les 5 ans. Ils sont subventionnés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (50 %), la Région Centre (15%) et le Conseil Général d'Indre et Loire (15 %). Les nombreuses actions qui sont et seront mises en œuvre au niveau du bassin versant et au niveau du lit même des cours d'eau vont contribuer à améliorer la qualité des cours d'eau pour tendre d'ici 2015 au bon état écologique.

Depuis le début du mois de novembre, ont démarré sur le secteur de Rigny-Ussé les premiers travaux de restauration de la ripisylve (formations boisées des bords de cours d'eau), ils seront suivis pendant les 5 années à venir et sur l'ensemble du territoire du SAVI :

d'actions **d'amélioration de l'état du lit mineur** (gestion des encombres, et des obstacles, renaturation du lit, lutte contre les plantes envahissantes) ;

d'actions **d'amélioration de l'état des berges et de la ripisylve** (travaux de restauration et entretien de la végétation, lutte contre le piétinement bovin, abreuvoirs à aménager, protection de berge en technique végétale)

d'actions **d'amélioration de l'état des annexes et du lit majeur** (restauration d'annexe, remise en état des parcelles riveraines,)

d'actions **d'amélioration de la continuité et de la ligne d'eau** (amélioration du franchissement piscicole de certains ouvrages par création de micro-seuils, démantèlement d'ouvrage, arasement d'ouvrage, création de rivière de contournement, gestion hydraulique des ouvrages, remplacement d'ouvrage de franchissement, suppression de plan d'eau).

Toutes ces actions se font dans un cadre légal. En effet, le SAVI intervient sur des propriétés privées, uniquement pour réaliser des travaux prévus dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général prise par arrêté préfectoral. Une première DIG en date du 11 septembre 2012 autorise des travaux sur le secteur de la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau, une seconde devrait être effective après enquête publique au printemps 2013.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le SAVI au 02 47 26 96 83 ou contact@savi37.fr



La gestion de l'eau vous intéresse ? donnez votre avis !

Qualité de l'eau, qualité des cours d'eau et des zones humides, partage de la ressource, organisation collective et financement des actions… les questions de l'eau vous intéressent ?

Répondez à la consultation du comité de bassin Loire-Bretagne, et participez à la définition de la stratégie pour l'eau. La consultation est ouverte du 1e novembre 2012 au 30 avril 2013 sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr ou dans la préfecture de votre département.



La Mission Locale reçoit les jeunes de toute la communauté du Grand Ligueillois, soit à Beaulieu lès Loches soit à Ligueil. Ses services s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans ayant quitté « l'école » et rencontrant des difficultés pour trouver une formation ou un emploi.

Chaque jeune est reçu en entretien, individuellement, autant de fois que nécessaire. Le conseiller lui propose un accompagnement personnalisé, qui permet de traiter tous les problèmes pouvant entraver son accès à l'emploi : formation, méconnaissance des métiers, des entreprises, logement, transport, santé.… Ensemble, ils décident des actions à mener. Des actions collectives peuvent aussi être proposées : atelier d'orientation professionnelle (aide au choix d'un métier), préparation à l'embauche, visites d'entreprises…

Du 1er novembre 2011 au 1er novembre 2012, 113 jeunes de la communauté de communes du Grand Ligueillois, dont 4 habitent Le Louroux, ont été accompagnés par la Mission locale de la Touraine Côté Sud.

Comment bénéficier de ce service ?

►Vous avez entre 16 et 26 ans, vous avez des difficultés pour trouver une formation, un travail,

►Vous êtes parents, votre fils, votre fille, ne trouve pas d'emploi, veut se qualifier mais ne sait pas à qui s'adresser ?

Prenez rendez-vous avec un conseiller au **02 47 94 06 46** ou présentez- vous à:

Mission Locale - Maison de l'Emploi et des Entreprises de la Touraine Côté Sud,

1 place du Maréchal Leclerc à Beaulieu les Loches.

Pour plus d'information vous pouvez aussi vous connecter au site de la mission locale : **www.ml-tourainecotesud.fr**

La Mission Locale c'est aussi :

Pour les ENTREPRISES		**Un conseil VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)**
-Aide au recrutement : Informations sur les Contrats de travail -Mise en relation avec des jeunes, période d'observation en entreprises (stage) -Maintien dans l'emploi : Préparation du jeune A l'entrée en entreprise, accompagnement pendant les premiers mois du contrat…. -Conseil sur les formations et la VAE pour les salariés et entrepreneurs		La Mission Locale est Point Relais Conseil V A E. Elle informe toute personne sans conditions d'âge sur les procédures et les démarches…pour cela des informations collectives sont proposées tous les mois. Pour vous aider, des conseillers assurent des entretiens individuels pour évaluer avec vous la pertinence d'engager une démarche de validation. *Des interventions délocalisées dans la communauté de communes ou en entreprises sont possibles sur demande .*

PERMANENCES (Points d'accueil)

Descartes :	Evelyne Epstein	tous les lundis, 48 rue du commerce à Descartes
Ligueil :	Evelyne Epstein	2ème et 4ème mardi sur rendez-vous, au RSP à Ligueil
Montrésor :	Christophe Nivault	sur rendez-vous uniquement à la mairie
Cormery :	Stéphane Vioux	Sur rendez-vous uniquement à la mairie
Preuilly sur Claise et Grand Pressigny :	Stéphane Vioux	tous les 15 jours sur rendez-vous au RSP de Preuilly sur Claise et RSP du Grand Pressigny
Yzeures sur Creuse :	Stéphane Vioux	tous les 15 jours sur rendez-vous à la mairie



Le C.L.I.C. Sud Touraine

(Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

pour les 6 cantons de l'arrondissement de Loches



Association loi 1901 créée en 2003, le CLIC Sud Touraine est un service labellisé niveau 3, par l'Etat et le Conseil Général d'Indre et Loire.

Il travaille en partenariat ou en complémentarité avec les professionnels du secteur médical, sanitaire et social du territoire mais aussi des cantons limitrophes ;

Il est soutenu par les élus locaux et les structures intercommunales du Pays Touraine Côté Sud.

Par convention avec le Conseil général d'Indre-et-Loire et la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) depuis le 1er octobre 2012, il lui a été confié la mission dite « Pôle Autonomie » pour le territoire de l'arrondissement de Loches.

Le CLIC Sud Touraine est là pour :

Informer des conditions de maintien à domicile le plus approprié des personnes âgées et des personnes en situation de handicap *(droits et aides financières, les services d'aide ou de soin à domicile, la téléassistance ….)*

Aider dans la constitution des dossiers

(allocation personnalisée d'autonomie (APA),PCH (Pension Compensatoire du Handicap), demande de retraite, amélioration de l'habitat...)

Soutenir et conseiller les personnes en situation de handicap, les plus de 60 ans et leur famille,…

Orienter, après analyse de la situation, vers les interlocuteurs compétents ou les établissements d'accueil.

Le CLIC Sud Touraine organise aussi en partenariat avec les élus, les professionnels et les bénévoles**, des actions locales**



- Des conférences débat
- Des soirées d'information et d'échanges pour les aides à domicile…
- Des actions de soutien aux aidants familiaux
- Des stages d'initiations diverses pour les seniors

Pour agir au mieux dans l'intérêt des personnes en perte d'autonomie :

le CLIC vous répond :

au 17 rue de l'église - 37240 LIGUEIL

du Lundi au Jeudi de 8h30 à 18h30 et le vendredi de 8h30 à 17h00

téléphone : **02.47.92.09.72**

internet : clicsudtouraine@wanadoo.fr

et à la Maison Départementale de la Solidarité de Loches : rue du Dr Martinais au 02.47.59.07.03

pour des permanences le lundi de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h

Possibilité de rendez-vous avec le coordinateur gérontologique ,

au siège ou à la mairie de votre domicile.

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

pour les retraités, les personnes en situation de handicap et les familles.



ROBERT PINCON, Un homme, une histoire...

Né à Tours, décédé en Touraine le 27 octobre 2012 à l'âge de 90 ans.

Habitant du Louroux, village qu'il aimait, cet homme discret aurait pu nous donner une leçon de courage.

C'est à Tours qu'il fut arrêté par la Gestapo, avec sa mère et déporté à Ravensbrück.

Après avoir connu les geôles de Tours, puis le camp de Compiègne-Royal, il fut déporté à Neuengamme.

Après l'évacuation du camp central, les marches de la mort le conduisent à Lübeck où il fut enfermé à fond de cale à bord de l'Elmenhorst. Transféré vers la Suède, le 3 mai 1945, il fut rapatrié le 4 juillet 1945.

Ancien élève de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, il mena une brillante carrière , tant en France qu'à l'étranger.

Témoigner, ce qu'il avait vécu, était pour lui une exigence au sujet de laquelle il écrivait : «Accomplir un devoir nécessite un peu de volonté ».

Marie, notre factrice, le connaissait bien. Elle en parlait avec beaucoup d'affection et de respect car elle savait l'homme gentil, simple et courtois qu'il était.

Le Louroux ne peut avoir qu'un immense regret, celui de n'avoir pas su demander à Robert Pinçon de devenir une mémoire vivante pour nos enfants et pour nous-mêmes.

Si la commune devait choisir un habitant d'honneur, Monsieur Robert Pinçon, serait digne d'y être.



Elizabeth Van Der Motte

 LE LOUROUSIEN

Ca s'est passé au Louroux



Le 29 Mars 2013 Inauguration de la Maison d'Alice Rue Nationale.

En présence de :

Monsieur BEFFARA (Député), Madame Elsa PÉPIN-ANGLADE (Sous Préfète), Monsieur Claude Pierre CHAUVEAU (Vice président du CG37 en charge de l'habitat) , plusieurs maires du canton et les artisans. Ce logement de type F4 pourra accueillir de nouveaux Lourousiens dès le 1er Mai 2013.



Le 5 janvier 2013 Vœux du Maire,
Comme tous les ans vous étiez nombreux à 18H30 pour ce premier rendez-vous de l'année. Quelques annonces (Chaudière Bois, le PAVE, etc..) quelques échanges avec la salle et surtout un bon moment de convivialité devant une part de galette et le verre de l'amitié.

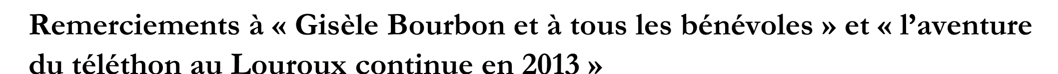
Les 7 et 8 décembre 2012 TELETHON



Manifestation organisée par les habitants du Louroux au profit du Téléthon.

Vente de livre - Marche organisée par les Baladins Lourousiens

Visite Guidée du Village - Soirée pot au feu



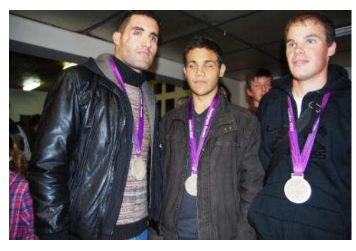
Remerciements à « Gisèle Bourbon et à tous les bénévoles » et « l'aventure du téléthon au Louroux continue en 2013 »



Du 15 au 31 décembre 2012 le Marché de Noël
Il a encore, et comme toujours, était un réel succès. Pleins de nouveautés artisanales ont pu être appréciés par tous les visiteurs de ce marché de Noël à la Maison de Pays. Souhaitons lui de vivre encore longtemps pour toujours nous surprendre.



Les 1er et 2 Décembre 2012 la Pêche de l'Etang c'est déroulait sur 2 jours et a accueilli un grand nombre de visiteurs. La Maison de Pays avait organisée, pour l'occasion, des expositions de photos anciennes et des différents matériels de pêches, il y avait aussi une Brocante « Vie à la Ferme ».
Maintenant l'étang va rester à sec pendant 2 ans pour être, en partie, curé.



Le 2 Novembre 2012 Réception à la salle des fêtes du Louroux de 3 vice-champions paralympique de l'équipe de France de CECIFFOT. En effet, cette été l'équipe de France de Foot pour malvoyant s'est classée seconde des Jeux Paralympiques de Londres 2012. Cette équipe de France compte dans ses rangs Martin BARON un Lourousien que le Conseil Municipal souhaitait honorer pour ses performances et son exemple.

Agenda

21 Juillet 2013	**FOIRE A L'AIL - BROCANTE** Organisée par les Chasseurs du Louroux. Rendez-vous sur la plaine de l'étang
07 Juillet 2013	**LESPEINTRES DANS LA RUE** - Chorale dans l'église - Bouquinistes grange classique - Soirée pot au feu
07 Juillet 2013	**PIQUE-NIQUE** de la Commune, comme tous les ans venez nombreux participer à ce moment d'échange convivial entre Lourousien. PENSEZ A VOUS INSCRIRE EN MAIRIE
02 Juillet au 31 Août	**SALON DES PEINTRES et SCULPTEURS** Organisée par l'Association Vie et Village. Du mardi au Dimanche inclus de 15H à 19H Rendez-vous au Moulin Banal
29 Juin 2013	**THEATRE CANO-LOPEZ** Dans la grange classique
15-16 Juin 2013	**AGRI-CULTURES EN FETE** Organisée par ALTER'ENERGIE et IMPACT37
09 Juin 2013	**SALON DES COLLECTIONNEURS** Organisée par l'Association Vie et Village. Rendez-vous de 10H à 18H dans la Grange Classique et au Moulin Banal. Collections variées et originales.
08 Mai 2013	**CEREMONIE DU 8 MAI** Rendez-vous à 10H45 devant la mairie Dépôt de gerbe à 11H00 au cimetière Puis Vin d'Honneur à la salle des fêtes vers 11H15

Les Assistantes Maternelles du LOUROUX

NOM	Prénom	Adresse	Capacité d'accueil	Téléphone
BARREAU	Emilie	9 rue Beauregard	4	02.47.92.26.75
BRUNET	Nadia	1 rue Souffrette	4	09.63.61.16.03
GUERREIRO	Cathy	Le Bois de Saint Martin	2	02.47.92.81.66
GUILLON	Amal	Le Carroir Jodel	2	02.47.92.28.59
MOLUSSON	Blandine	5 Rte de Sainte Maure	4	02.47.92.21.63
PINTO	Christelle	11 Rue Nationale	3	02.47.92.80.14
SAINT POL	Michèle	10 Rte de Sainte Maure	3	02.47.92.80.87

Démographie

Les naissances de l'année 2012



- Armand SILVERIE né le 11 Septembre à Chambray les Tours

- Gabriel BAZILLAIS né le 15 Juin à Tours

- Chloé LATINIER née le 1er Juin à Chambray les Tours

- Tom MACE né le 16 Janvier à Chambray les Tours

Le Mariage de l'année 2012

le 09 juin 2012,

- Sylvain MARSAIS et Charlotte MENAND



Les Décès de l'année 2012

- Adrien RION, le 08 Février 2012

- Robert PINCON, le 27 Octobre 2012

- Monique MARIE, le 1er Décembre 2012



Fleurissement de LE LOUROUX

En 2013, comme tous les ans depuis quelques années, la Commune du Louroux s'engage à nouveau, avec la participation des habitants, au Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris d'Indre et Loire.

Le jury sera composé d'un membre du conseil, de professionnel, de Lourousiens ou Lourousiennes, en partenariat avec la société d'Horticulture de Touraine. Il effectuera un premier passage dernière semaine de Juillet pour proposer 2 candidats au Concours Départemental et un autre passage afin d'établir le classement.

Nous comptons sur votre participation..

Suite à ce concours, une remise de prix sera organisée par la Mairie avec la participation de la société d'horticulture de Touraine.

Philippe REES

BULLETIN D'INSCRIPTION Concours 2013

INSCRIPTION PAR RETOUR DE CE BULLETIN, EN MAIRIE,AVANT LE 30 JUIN 2013

Inscription à :

- ☐ **Maison Fleurie avec jardin visible de la rue**
- ☐ **Ferme Fleurie**
- ☐ **Maison Fleurie sans jardin**
- ☐ **Hameau ou Lieu dit (Au moins 3 maisons)**

Nom

Adresse

Lieu dit

Téléphone

Signature



MAIRIE DE LE LOUROUX

14 Rue NATIONALE
37240 LE LOUROUX

Téléphone : 02 47 92 82 07
Télécopie : 02 47 92 22 91

Messagerie : mairie.lelouroux.37@wanadoo.fr

Retrouvez nous sur le Web :

www.lelouroux.com

ou

www.lelouroux.fr